

B) Objectifs politiques

1. accorder davantage d'importance au volet politique des sommets;
2. rendre la structure de suivi plus sensible et plus interventionniste face aux bouleversements et à l'évolution de l'actualité entre deux sommets;
3. mettre davantage l'accent sur les questions relatives aux droits de la personne, au renforcement de l'État de droit, à l'encouragement à la démocratisation et à la prévention des conflits.

C) Objectifs institutionnels

1. assurer la pérennité de la Francophonie en l'ancrant sur des assises institutionnelles durables;
2. tendre vers davantage de multilatéralisme dans les décisions et donc un plus grand rôle de l'ACCT, tout en évitant la bureaucratisation du processus et une forme de démobilitation des États;
3. simplifier la mécanique institutionnelle des sommets tout en renforçant le suivi du volet politique par le travail du Conseil permanent de la Francophonie et des conférences ministérielles.

La présence canadienne en Francophonie

Tout en étant clairement identifiables, les objectifs poursuivis par le Canada en Francophonie n'ont pas pour objet des avantages immédiats et, encore moins, une vision comptable. Sans être quantifiables, ces avantages sont réels et se définissent plutôt en termes d'équilibre et d'influence que le Canada peut exercer sur une communauté regroupant plus du quart des nations du globe. Ces avantages s'évaluent également sous l'angle des apports culturels, scientifiques et autres dont il peut s'enrichir à leur contact.

Comme tout axe de politique étrangère, la « politique francophone » doit trouver sa pertinence en prenant ses racines dans les réalités et les préoccupations internes du Canada et en s'appuyant, à l'extérieur, sur les avantages comparatifs qui maximisent l'influence du Canada à l'étranger.

Ainsi, sur le plan interne, la Francophonie se veut :

- une mise en valeur de la dualité linguistique canadienne;
- un lieu d'affirmation et d'épanouissement du fait français au Canada;

alors que, sur le plan externe, elle correspond à :

- une zone d'influence naturelle pour le Canada au même titre que son appartenance à l'Amérique (Organisation des États américains [OEA]) au monde anglophone (Commonwealth), au monde occidental (OTAN), etc.;
- une tribune multilatérale où une puissance moyenne de la taille du Canada est le mieux à même d'exercer une influence et de jouer pleinement son rôle;
- une enceinte de concertation et de dialogue sur les problèmes qui nous préoccupent et sur les valeurs que nous souhaiterions faire partager.

La Francophonie a pour objectif ultime de créer une véritable communauté qui resserre les liens d'interdépendance entre ses membres et les rende véritablement solidaires, objectif d'autant plus difficile à atteindre que la Francophonie est disparate dans sa composition, inégale dans ses niveaux de développement, hétérogène sur le plan politique et dispersée de par le monde.

Il s'agit donc d'une communauté en devenir que les associations et les institutions existantes ont puissamment aidé à faire émerger. La volonté politique qui émane des sommets et les moyens qui y sont consentis devraient lui donner sa configuration définitive, celle d'une organisation solidaire et agissante.